

Rappels importants sur la sélection de modèle de prestation de service et l'admission en programme pour ELL

- Un enfant qui a droit à un dispositif d'aide en anglais peut se faire offrir des services d'appui sous forme de l'un de ces trois modèles différents : Double-Langue (Dual Language - DL), programme d'éducation bilingue passerelle (Transitional Bilingual Education program - TBE) ou Anglais Langue Seconde enseigné sans l'aide d'une autre langue (Freestanding English as a Second Language - freestanding ESL).
- Si les parents/tuteurs d'un élève inscrit au système scolaire du DOE de NYC choisissent un programme d'enseignement bilingue qui n'est pas proposé par leur école, les parents/tuteurs peuvent transférer leur enfant dans une autre école offrant un tel programme.
- Veuillez noter que tous les élèves ELL ont droit à une instruction ELL et que toutes les écoles du DOE de NYC sont tenues de proposer des services ESL.
- Dès que votre enfant atteindra un niveau défini par l'État à l'Examen de Maîtrise de l'Anglais Langue Seconde de l'État de New York (New York State English as a Second Language Achievement Test ou NYSESLAT), il(elle) pourra suivre des cours uniquement en anglais. Votre enfant peut continuer à recevoir des services d'enseignement bilingue ou d'ESL pour des périodes pouvant aller jusqu'à deux ans après qu'il(elle) ait le niveau de maîtrise requis.
- Vous serez informés chaque année des progrès de votre enfant et des services disponibles correspondant à son niveau de maîtrise d'anglais (niveau déterminé par ses notes au NYSESLAT).
- Les prestations pour élèves ELL, bénéficiaires, par ailleurs, de services d'éducation spécialisée, sont fournies en accord avec leur Programme d'Éducation Personnalisé (Individualized Education Program ou IEP).
- Les familles ont le droit de recevoir des informations dans la langue parlée chez eux. Les services de traduction et d'interprétation sont disponibles sur demande à l'école de votre enfant.

Les recherches montrent que l'enseignement bilingue présente de nombreux avantages pour les élèves, dont notamment :

- L'épanouissement des aptitudes cognitives et de la flexibilité mentale tels qu'une planification meilleure, le contrôle d'inhibition, l'attention et la résolution de problèmes.
- Des liens plus renforcés avec la langue et culture maternelles
- Le développement de la capacité pour lire et écrire dans deux langues, des aptitudes académiques et des connaissances interculturelles

Nous vous encourageons à participer dans l'éducation de votre enfant. Par exemple :

- Veillez à ce que votre enfant aille à l'école chaque jour, tout en étant prêt(e) à apprendre et qu'il(elle) fasse ses devoirs à la maison chaque jour.
- Tous les jours, lisez à votre enfant dans votre langue maternelle et encouragez le(la) à lire 30 minutes par jour.
- Venez aux ateliers et conférences pour les familles, qui sont spécialement conçus pour vous aider à accompagner votre enfant dans ses études.
- Allez à toutes les conférences organisées tout au long de l'année pour les familles et aux réunions prévues avec les enseignants.
- Participez aux activités de l'école, comme les sorties de la classe, les réunions et les assemblées de l'Association de Parents (PA) ou de Parents et d'Enseignants (PTA).
- Faites du bénévolat dans l'école de votre enfant.

Pour en savoir plus, vous pouvez :

- Parler à l'enseignant de votre enfant, au chef d'établissement ou au Coordonnateur des Parents (Parent Coordinator) de son école.
- Appeler le Bureau des élèves ELL au (212) 374-6072.
- Envoyer un Email au Bureau des élèves ELL à oell@schools.nyc.gov
- Visiter le Site internet du Bureau des élèves ELL : <http://schools.nyc.gov/academics/ELL>

Fiche brève d'informations :

- **1,1 millions** d'élèves dans les établissements scolaires publics de la Ville de New York
- **42 %** des élèves des établissements scolaires publics de NYC parlent une langue autre que l'anglais à la maison
- **166** langues sont parlées par les élèves ELL de NYC
- **400+** de programmes bilingues sont proposés à travers les cinq boroughs
- **14,8 %** des élèves des établissements scolaires publics de NYC sont identifiés en tant qu'élèves ELL
- **52 %** des élèves identifiés comme élèves ELL sont nés aux États-Unis.



Guide pour les familles des élèves non-anglophones (ELL)

T&I 21358 (French)



Notre mission :

Le Bureau des Élèves non-anglophones (Office of English Language Learners ou OELL) s'engage à assurer que tous les élèves non-anglophones (ELL) ont accès à un enseignement rigoureux aligné avec les programmes de tronc commun (Common Core) qui préparera les élèves aux études supérieures et aux carrières professionnelles.

Nos projets ont recours à des recherches innovantes et aux meilleures pratiques testées sur le terrain pour améliorer la qualité de l'enseignement proposé aux élèves ELL tout en apportant également de l'appui aux établissements scolaires grâce à la conception de programmes, au développement de ressources, à la mise en œuvre de réglementation et à l'implication des familles.

Mesdames, Messieurs,

Le Bureau des Élèves non-anglophones du Département de l'Éducation de la Ville de New York s'engage pour le succès académique et social de votre enfant. Avec plus de 147 000 élèves ELL actuellement inscrits au système scolaire public de la Ville de New York et représentant plus de 160 langues, nos efforts visent à développer les compétences linguistiques et académiques de l'élève de sorte que tous les élèves obtiennent leur diplôme de fin d'études secondaires toute en étant prêts pour les études supérieures et le marché de l'emploi.

Dans la ville de New York, les élèves non-anglophones dits-English Language Learners (ELL) sont des élèves qui sont nouvellement inscrits, dont la langue maternelle ou parlée à la maison n'est pas l'anglais et qui sont identifiés comme ayant besoin d'appui pour l'apprentissage de l'anglais. Notre équipe d'éducateurs travaille directement avec la communauté scolaire de votre enfant pour apporter de l'aide avec la conception de programmes, le développement de ressources, la mise en place de réglementation et l'implication des familles. Nous pensons que le fait d'être bilingue est un atout qu'il faut reconnaître et travailler pour accorder à la langue maternelle des élèves la valeur qu'elle mérite et travailler pour en tirer profit et permettre ainsi à tous les élèves ELL d'avoir accès à un contenu de programme scolaire riche et de haute qualité.

En tant que parents et/ou tuteurs, vous jouez un rôle primordial dans le choix du programme qui correspond le mieux aux besoins scolaires de votre enfant. Les écoles publiques de la ville de NYC proposent aujourd'hui trois modèles différents d'enseignement qui sont le modèle Double-Langue (Dual Language), le programme d'éducation bilingue passerelle (Transitional Bilingual Education program) et les programmes d'Anglais Langue Seconde (English as a Second Language). Veuillez contacter le coordinateur bilingue/ESL de l'école de votre enfant pour discuter des options de programmes proposées. Veuillez également visiter notre site Internet pour en savoir plus sur les options offertes aux élèves ELL dans la Ville de New York.

Nous souhaitons à votre enfant et vous une année scolaire constructive.

Sincères salutations,

Le Bureau des élèves non-anglophones dits English Language Learners

Foire Aux Questions sur les Élèves non-anglophones

Comment une école détermine-t-elle qu'un enfant est non-anglophone ou English Language Learner ?

Tous les parents/tuteurs des élèves nouvellement inscrits remplissent un questionnaire conçu pour l'identification de la langue parlée à la maison (Home Language Identification Survey ou HLIS). Ce questionnaire permet au personnel de l'école de savoir quelle langue vous parlez à la maison. Si le formulaire HLIS indique que votre enfant parle une langue différente de l'anglais chez lui(elle), on lui fait passer un examen de maîtrise de l'anglais appelé Test de l'État de New York pour l'identification des élèves non-anglophones (New York State Identification Test for English Language Learners ou NYSITELL). Ce test détermine si votre enfant a droit aux services d'appui pour l'apprentissage de l'anglais. (Si les résultats du test NYSITELL montrent que votre enfant est un(e) élève ELL alors que la langue parlée chez vous est l'espagnol, il(elle) passera l'examen LAB pour savoir dans quelle langue il(elle) a le plus d'aisance.)

Qui m'informerait sur l'admissibilité de mon enfant ?

L'établissement scolaire de votre enfant vous préviendra de son admissibilité. Si vous n'avez reçu aucune information sur l'admissibilité de votre enfant, veuillez contacter le Coordonnateur des Parents (Parent Coordinator), le Coordonnateur bilingue ou le chef de l'établissement scolaire de votre enfant.

Une fois notifié(e) que mon enfant est considéré(e) ELL ou non, comment puis-je en savoir plus sur les programmes et services destinés à ces élèves en particulier ?

Les écoles ont l'obligation d'organiser des réunions annuelles d'accueil et présentation. Ces séances d'information, pour les parents et tuteurs des nouveaux élèves ELL, portent sur les diverses options des programmes disponibles. Les parents reçoivent des documents sur les programmes ELL rédigés dans leur langue maternelle. Ils peuvent poser des questions sur les services ELL (et peuvent être assistés par un interprète s'ils le souhaitent). Au terme de chacune de ces réunions, le personnel de l'école ramassera les questionnaires remplis par les parents (Parent Survey) ainsi que les Formulaires de choix du programme (Program Selection Form) dans lesquels est indiqué le programme que vous demandez pour votre enfant.

Quand est-ce que votre enfant cesse d'être un élève ELL ?

Dès que votre enfant atteindra un certain niveau à l'Examen de Maîtrise de l'Anglais Langue Seconde de l'État de New York (New York State English as a Second Language Achievement Test ou NYSESLAT), il(elle) pourra rejoindre des cours uniquement en anglais. Si votre enfant fait la transition vers une classe où l'enseignement se fait entièrement en anglais après avoir atteint le niveau requis en anglais, il(elle) peut recevoir des services d'appui bilingue ou d'ESL, si besoin est, pendant une période maximale de deux ans.

À quels programmes ELL mon enfant peut-il(elle) s'inscrire ?

Les besoins et les objectifs d'acquisition de la langue par l'élève peuvent être satisfaits grâce aux modèles de services et programmes suivants :

- **Dual Language (DL) :** programmes double-langue. Ils proposent une instruction en anglais et dans une autre langue afin de former des élèves bilingues. Les élèves apprennent à savoir lire, écrire et parler couramment en anglais et dans la langue cible du programme (l'espagnol ou le chinois par exemple). Les cursus double-langue (DL) sont mis en place en fonction des caractères démographiques des élèves de chaque établissement scolaire et district. Le fait d'être classés *ELL* donne toutefois aux non-anglophones la priorité pour y être inscrits. La durée d'instruction dédiée à chaque langue peut varier d'un modèle et d'un établissement scolaire à l'autre.
- **Transitional Bilingual Education (TBE) :** éducation bilingue passerelle. Ces programmes proposent des enseignements en anglais et dans la langue maternelle des élèves, le but étant d'augmenter le niveau d'anglais de ces derniers en réduisant progressivement la quantité de cours qu'on leur dispense dans leur langue maternelle. Les établissements scolaires offrent des cours d'art de la langue anglaise (English Language Arts - ELA), d'art de la langue maternelle (Native Language Arts - NLA), et l'enseignement des autres matières, dispensé à la fois en anglais et dans ladite langue maternelle. Plus les élèves maîtrisent la langue anglaise, plus le temps qu'ils passent à étudier en anglais s'accroît, et plus celui de leurs cours en langue maternelle se réduit.
- **Freestanding English as a Second Language (ESL) programs :** cursus de cours en anglais, adaptés aux non-anglophones, offerts dans tous les établissements scolaires publics de la Ville de New York. L'enseignement, dispensé totalement en anglais, aide les élèves à développer leur maîtrise de la langue anglaise. La forme que prend l'accueil adapté aux élèves non-anglophones varie. Certains établissements scolaires proposent parfois des cours séparés d'anglais pour non-anglophones (appelés cours d'*ESL*) alors que d'autres intègrent l'apprentissage de l'anglais à l'étude des autres matières (comme les sciences par exemple).